



COMMUNE DE NANTEUIL
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU 29 JUIN 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 29 juin, à 20 heures 00, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont rassemblés à la Mairie de NANTEUIL, sous la présidence de M. BILLEROT Christophe, Maire.

Présents : Christophe BILLEROT, Estelle DRILLAUD GAUVIN (arrivée à 21h00), Alain BORDAGE, Christelle GERODOLLE, Christophe NAUD, Suzette AUZANNET, Diana OBADIA, Nadine ROLLANDEAU, Gilles MEUNIER, Nathalie LIEVENS, Laurence FESTINO, Marina CAPPELLAZZO (arrivée à 20h48) Sandra BONNIN LEGRAND (arrivée à 21h11).

Absents excusés : Estelle DRILLAUD GAUVIN (pouvoir donné à Christophe NAUD), Hervé PARTHENAY, Nicolas PORTIER (pouvoir donné à Christelle GERODOLLE), Jean-Paul SAINTON (pouvoir donné à Marina CAPPELLAZZO), Catherine BROUSSARD (pouvoir donné à Laurence FESTINO), Loïc HERVE (pouvoir donné à Christophe BILLEROT), Sandra BONNIN LEGRAND (pouvoir donné à Nathalie LIEVENS).

Absents non excusés : Damien GALLES

Secrétaire de Séance : Laurence FESTINO

Date de convocation et d'affichage : 24/06/2022

M Renoux, directeur du Centre Régional des Energies Renouvelables (CRER) présente cette structure et plus spécifiquement les missions en lien avec la collectivité. Depuis plusieurs années, des audits sont réalisés par le CRER mais ces audits n'étaient jusque-là pas ou peu suivis d'effet. La communauté de communes du Haut Val de Sèvre a commandé une expertise (2 ans d'engagement) dans le cadre du dispositif AMEC, dispositif intégrant élus et agents afin de les former et les informer sur les consommations d'énergie et leur expertise. L'objectif étant de réduire de 30 % les consommations d'énergie des bâtiments communaux. Comparer, évaluer et proposer font partie des finalités de ce dispositif. Le CRER pourra aussi accompagner dans le cadre du suivi des modifications apportées. Le CRER a aussi vocation à accompagner les collectivités dans la recherche des aides financières quand des travaux nécessitent un investissement.

Il présente les chiffres liés à la consommation de la commune. A Nanteuil, le patrimoine est de bonne tenue technique. Concernant l'éclairage, c'est environ 5.61 € par habitant de dépenses chaque année en moyenne. C'est un montant important. M Renoux présente le diagnostic des consommations de chaque bâtiment. Des propositions sont faites. Elles seront toutes soumises aux visites d'un agent du CRER.

Il faudra également prévoir des fiches type tuto à laisser dans chaque bâtiment pour le fonctionnement des installations techniques (chaudières, chauffe-eau etc...).

Des vérifications concernant les KVA consommés devront être réalisées en fin d'année. Ce sera un moyen de vérifier la concordance entre les abonnements souscrits et le besoin réel en énergie.

La chaudière de l'école devra être changée dans un délai court car celle-ci est en place depuis 30 ans.

Concernant l'éclairage public, l'extinction de l'éclairage public est un choix positif précise M Renoux, qui a un véritable impact sur la biodiversité, l'insécurité mais aussi les économies d'énergie.

Il faut également sensibiliser la population et l'ensemble des usagers indique M Renoux et ajoute M Christophe Naud. Un travail sur des petites fiches de « comportement sobre » est en cours au sein d'une commission de la communauté de communes.

I - Validation du compte rendu du conseil municipal du 02/06/2022

Le compte rendu du 02/06/2022 est approuvé. Laurence FESTINO souhaite pour autant que le mot titularisation concernant l'agent nouvellement recruté soit remplacé par stagiairisation.

II - Délibérations

1) Projet RD611 et RD737

Ce point est reporté au prochain conseil municipal car tous les éléments n'ont pas encore été remis par le maître d'œuvre.

2) City-Stade

Le projet city stade est présenté par M Alain BORDAGE. Il est composé d'un city et d'un parcours bois pour les enfants.

L'entreprise retenue par la commission aménagement est PCV collectivités d'Echiré.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ***De valider l'offre de PCV collectivités pour un montant de 44 027 € HT***
- ***De solliciter une subvention auprès de l'Etat, au titre de la DETR pour un montant de 17 610 € HT au titre de l'année 2022.***

3) Cuisines MTL

Suite au choix de changement d'énergie pour la MTL, passage tout électrique, il faut un câble permettant le branchement compteur. Ce câble représente une plus-value nécessaire pour alimenter les matériels de la cuisine entre autres. L'entreprise EEAC en charge du lot électricité a fait une proposition d'un montant de 5 440 € HT pour un lot d'un montant de 13 135 € HT.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ***De valider le devis de EEA d'un montant de 5 440 € HT permettant le changement d'alimentation du gaz en électricité.***

4) Conventions de prestation de service avec la commune de Saint-Maixent-l'Ecole

Plusieurs communes du Haut Val de Sèvre se sont rencontrées afin de mettre en place des conventions de mutualisation de moyens. La commune de Saint-Maixent-l'Ecole était intéressée par l'épareuse de la commune pour du débroussaillage.

Pour la commune, M le Maire précise qu'il était pertinent de pouvoir bénéficier de la balayeuse de Saint-Maixent-l'Ecole. La location d'une balayeuse coûte à la collectivité environ 900 € par jour. En conventionnant, cela reviendrait à 300 € par jour d'utilisation.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ***De valider les conventions de prestation de service avec la commune de Saint Maixent l'Ecole relatives à l'épareuse de Nanteuil et la balayeuse de Saint-Maixent-l'Ecole telles que jointes à la présente délibération.***

5) Conseil Municipal des Jeunes

La municipalité souhaite mettre en place un conseil municipal des jeunes. La charte a été adressée à l'ensemble du conseil municipal mais nécessite encore des ajustements. M le Maire propose de reporter ce point lors du prochain conseil municipal afin que la commission enfance et jeunesse puisse finaliser la proposition de charte, point de départ de la mise en œuvre de ce nouveau conseil.

6) Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Vu le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLECT), en date du 23.02.2022 et notifié par Monsieur le Président de la Communauté de Communes " Haut Val de Sèvre",

M le Maire soumet au conseil municipal le rapport de la CLECT de la Communauté de communes "Haut Val de Sèvre", dans sa séance du 23 février dernier.

Le rapport de la CLECT aborde en particulier les nouvelles attributions de compensation liées au transfert de la compétence Mobilité. Le rapport a été adressé à l'ensemble des membres du conseil municipal.

La procédure de droit commun prévoit que le Conseil municipal de chaque commune adhérente est appelé à se prononcer sur les charges financières transférées telles qu'elles sont prévues dans le rapport de la commission, suivant la règle de la majorité qualifiée, soit par les deux tiers des communes dépassant la moitié de la population totale de celles-ci, soit par la moitié des communes représentant les deux tiers de la population,

Après avoir pris connaissance du rapport d'évaluation des transferts de charges tel qu'établi par la CLECT lors de sa séance du 23 février 2022,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'approuver le rapport de la CLECT en date du 23 février 2022, tel qu'annexé à la présente,**
- **D'autoriser M le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.**

III - Comptes-rendus réunions et informations

1) Culture et communication

Festival Traverse

Mme Estelle Drillaud Gauvin informe les membres du conseil municipal que le festival Traverse a toujours besoin de bénévoles, notamment à Cherveux. Pour rappel, le festival s'installe le temps d'une balade contée à Nanteuil le mardi 19 juillet.

Ateliers cirque

Le samedi 15 octobre 2022 aura lieu un atelier cirque à Nanteuil à destination des enfants et des parents au gymnase de l'école. Cet atelier gratuit sera sur inscription.

Edmond Proust

Le 27 mai 2023, journée de la Résistance, une marche sur les chemins d'Edmond Proust est en préparation au sein de la communauté de communes. Cette marche passera pas Nanteuil (parc de Pallu).

2) Environnement et aménagement



M Alain Bordage informe de la livraison du tractopelle. Le matériel est conforme et les agents semblent satisfaits du produit. C'est un bel engin d'une valeur de 102 000 € TTC.

Les travaux de la cuisine MTL s'achèvent, en principe, cette semaine.

Les agents des services techniques ont été fortement sollicités ces dernières semaines : aide à l'organisation des 36 heures, travaux MTL, élections, à cela s'ajoutent les travaux de fonctionnement : taille, interventions techniques diverses, formations etc...

A Pallu, les 14 lampes ont été changées pour des LED. Cela va permettre de réaliser des économies d'énergie.

3) Vivre ensemble

Canicule

Mme Christelle Gerodolle fait part la mise en œuvre du plan canicule de ces dernières semaines. Plusieurs personnes ont été appelées par téléphone afin de s'assurer qu'elles n'étaient pas en danger.

13 juillet

Les inscriptions sont ouvertes. Elles s'achèveront le 8 juillet.

Cyclo club

Le 10 juillet prochain aura lieu le grand prix de la municipalité organisé par le cyclo club nanteuillais en partenariat avec la municipalité de Nanteuil.

4) Développement local et ressources

M Christophe NAUD informe des dernières publications sur le site Internet de la commune et l'application Intramuros.

Concernant le RUN COLOR, la manifestation a réuni 100 coureurs et 180 personnes pour le repas.

5) Enfance et jeunesse



Mme Suzette Auzannet fait part des échanges suite au dernier conseil d'école. 12 élèves de petite section sont attendus pour la rentrée 2022. 137 élèves au total seront accueillis. Des inscriptions sont encore possibles.

Le jeudi 23 juin, le repas de la cantine a été préparé avec les CM2 de l'école et le cuisinier de la cantine.

Une exposition des productions des enfants a été réalisées à la MTL. L'occasion pour tous de profiter des œuvres produites tout au long de l'année par les élèves de l'école.

Concernant la qualité des produits d'entretien, l'étude se poursuit indique Mme Suzette Auzannet. En septembre, des fiches techniques seront communiquées aux agents afin d'avoir la maîtrise de ces produits et d'en faire bon usage.

IV - Questions diverses

M le Maire indique qu'il a été sollicité par une entreprise et une association proposant des mutuelles communales. Le dossier va être à l'étude et des informations complémentaires demandées.

Concernant les commissions communales proposées récemment : végétalisation et RD611-737, M le Maire souhaite définir rapidement les modalités de fonctionnement de celles-ci.

M le Maire informe le conseil municipal de la fermeture du cimetière du 27 juin au 1^{er} juillet car un drone doit effectuer ses photos du cimetière suite à l'achat d'un nouveau logiciel cimetière.